



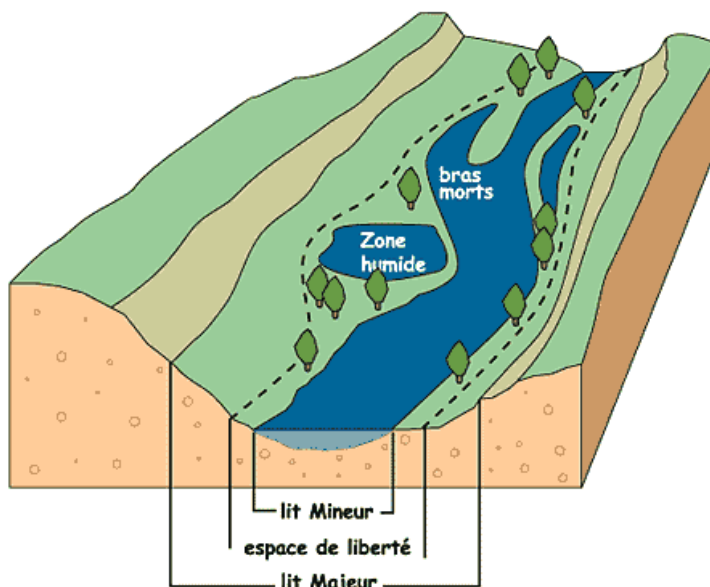
## GESTION DURABLE DE L'ESPACE RIVIÈRE

LA DORDOGNE, UN PATRIMOINE A VALORISER





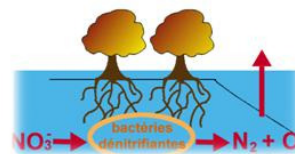
## SOMMAIRE



<b>AVANT PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>HISTORIQUE DU SYNDICAT</b> .....	<b>5</b>
<b>LE SECTEUR D'INTERVENTION AU 01/01/2013</b> .....	<b>6</b>
<b>UNE STRUCTURE OPERATIONNELLE</b> .....	<b>7</b>
<b>LES ACTIONS MENEES</b> .....	<b>8</b>
1    GESTION DE LA RIPISYLVE .....	9
2    PLANTATIONS ET CREATION DE ZONES TAMPON .....	11
3    PROTECTIONS DE BERGE .....	12
4    RESTAURATION DES ZONES HUMIDES ET ANNEXES FLUVIALES .....	13
5    RESTAURATION DE COURS D'EAU AFFLUENTS DE LA DORDOGNE.....	14
6    GESTION DES EMBACLES .....	15
7    RESORPTION DE MICRO-DECHARGES SAUVAGES.....	16
8    LUTTE CONTRE LES ESPECES INDESIRABLES.....	17
9    RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE BATI LIE A LA RIVIERE .....	18
10   AMENAGEMENT DE SITES / ENTRETIEN REGULIER .....	19
11   ACTIVITES DE LOISIRS LIEES A LA RIVIERE .....	20
12   FORMATION , INFORMATION, SENSIBILISATION.....	22
<b>LES NOUVEAUX AXES DE REFLEXION</b> .....	<b>23</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>24</b>



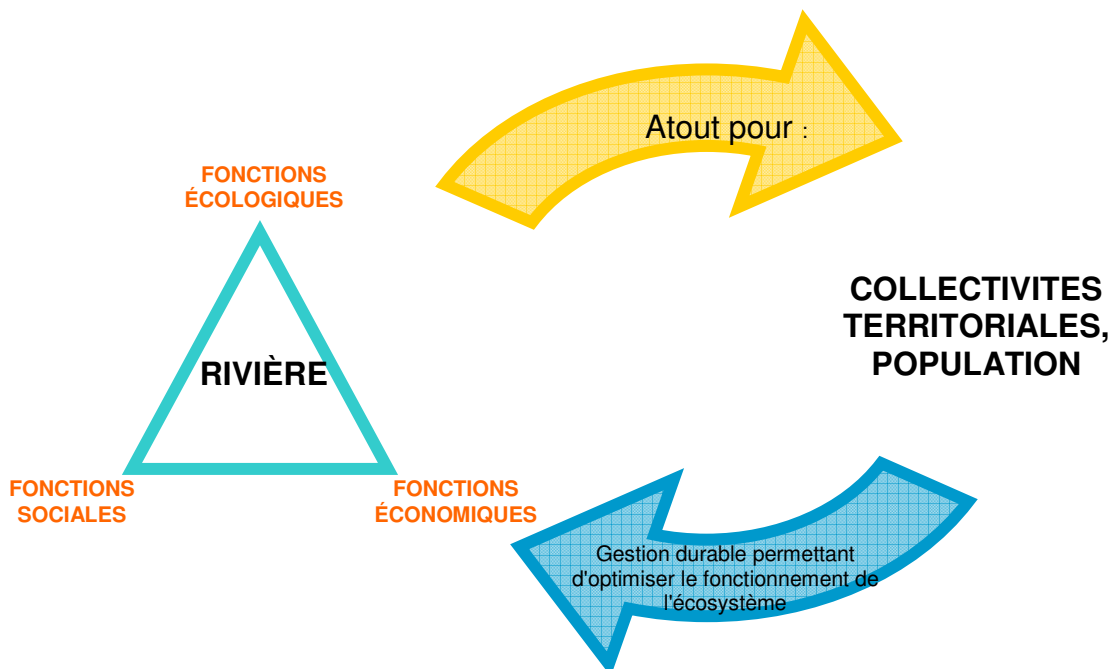
**Le Syndicat a pour objet de procéder aux études et aux travaux pour la protection, la restauration, l'entretien et l'aménagement de la rivière Dordogne, des bras-morts et des zones humides de proximité ainsi que l'ensemble du réseau hydrographique des collectivités adhérentes, à des fins écologiques, économiques et touristiques.**





## AVANT PROPOS

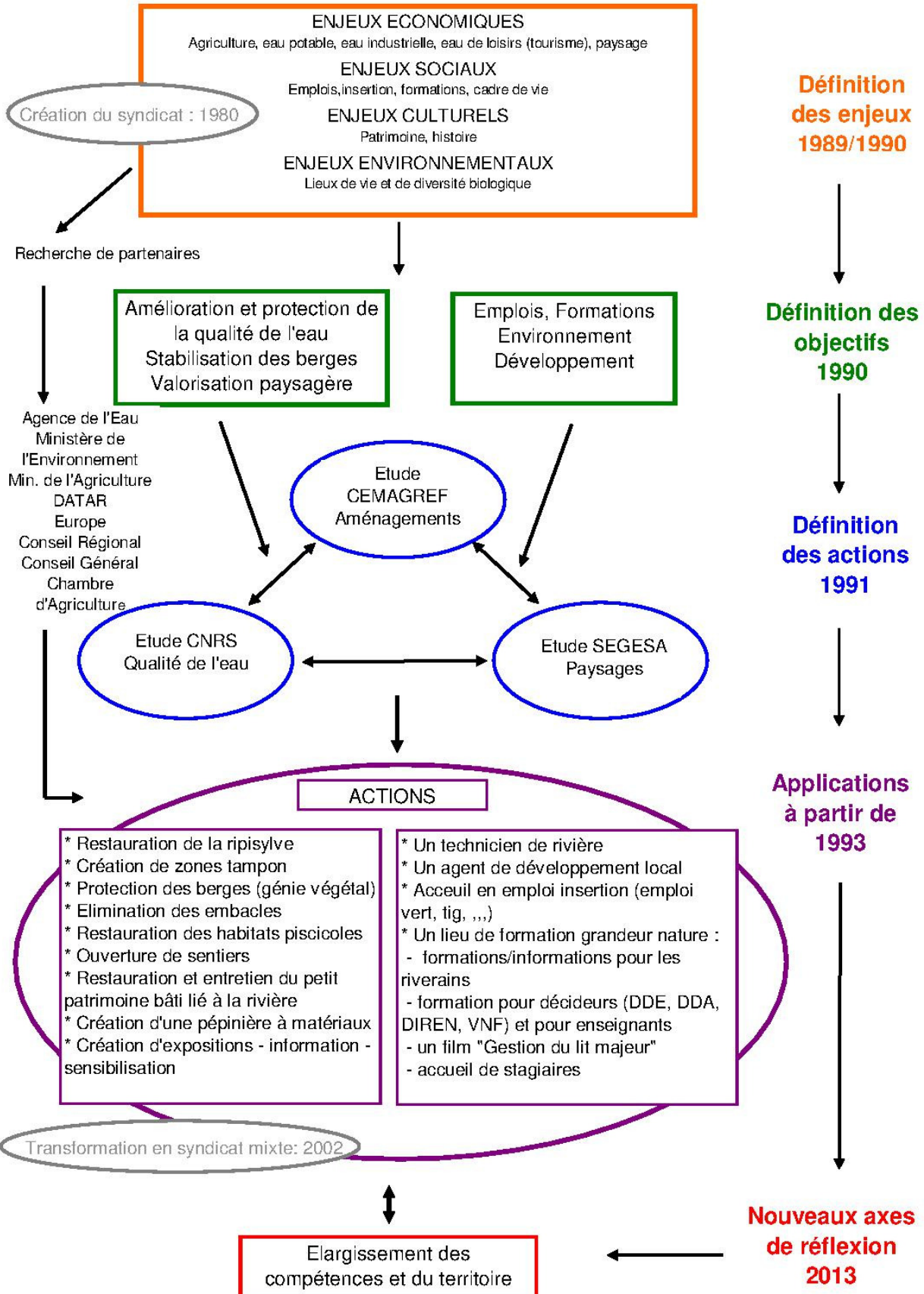
Chaque rivière a sa propre identité, fruit des caprices de la nature et de l’homme ; chaque rivière vit et évolue constamment. Suite à la conjoncture économique et sociale des dernières décennies, l’entretien des berges s’est trouvé peu à peu délaissé par de nombreux riverains. Pour qu’elle assure pleinement ses fonctions naturelles et économiques, pour que chacun de nous y puise plus de satisfactions que de contraintes, il faut lui apporter un soin régulier et approprié.







# COHERENCE ET BILAN 1989 / 2013





## HISTORIQUE DU SYNDICAT

Les processus d'effondrement des berges de la Dordogne, en particulier suite à de massives extractions de granulats dans le lit mineur conduisent, en 1980, à la création du SIETP<sup>1</sup>, sur 4 communes et 16 km de berges.

Au début des années 1990, une série d'études (voir schéma ci-contre) montre une convergence sur le type d'actions à mener sur le secteur. Il apparaît que les problèmes d'érosion sont beaucoup plus complexes que ce que l'on pensait à l'origine, et que les méthodes de protection mises en œuvre auparavant (enrochements) ne sont pas en adéquation avec les solutions recherchées. Les interactions amont/aval, fleuve/ripisylve, fleuve/vallée et coteaux, élargissent à la fois le débat et le territoire à considérer.

Dès 1993, des travaux de restauration sont engagés, portant essentiellement sur la végétation spécifique des berges : la ripisylve. Par la suite, d'autres communes riveraines de la Dordogne ont souhaité profiter des compétences et services du syndicat.

En 2002, celui-ci s'est transformé en syndicat mixte (adhésion d'une Communauté de Communes). Actuellement, avec cinq récentes adhésions, il comprend 20 communes et intervient sur 76 km de berges.



*La ripisylve variée des berges de la Dordogne*

<sup>1</sup> Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour la Protection des Berges de la Dordogne

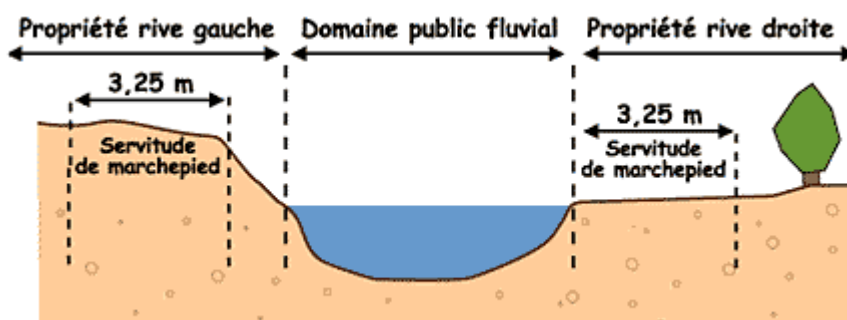


## LE SECTEUR D'INTERVENTION AU 01/01/2013

- ➔ Le lit et les berges de la rivière Dordogne (Domaine Public Fluvial) sur un linéaire de 76 km (rive droite, rive gauche) concernant 20 communes, dont 17 riveraines
- ➔ Les **bras-morts** (couasnes) et autres annexes fluviales.
- ➔ L'ensemble du **réseau hydrographique** des collectivités membres.



- |  |   |  |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allas les Mines</li> <li>• Audrix (NR)</li> <li>• Berbiguières</li> <li>• Bezenac</li> <li>• Castels</li> <li>• Le Coux et Bigaroque</li> <li>• Marnac</li> <li>• Meyrals (NR)</li> <li>• Mouzens</li> <li>• Saint Cyprien</li> <li>• Siorac en Périgord</li> </ul> | } | Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Beynac et Cazenac</li> <li>• La Roque Gageac</li> <li>• Saint Vincent de Cosse</li> <li>• Vézac</li> <li>• Vitrac</li> </ul>  | } | Communauté de Communes Sarlat - Périgord Noir      |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Badefols / Dordogne</li> <li>• Le Buisson de Cadouin</li> <li>• Pontours</li> <li>• Urval (NR)</li> </ul>   |   |  |



Depuis la loi sur l'eau de 2006, l'accès aux berges de la Dordogne est étendu aux piétons.



## UNE STRUCTURE OPERATIONNELLE

La création, en 1993, d'un emploi permanent de technicien de rivière a été une étape importante pour le SMETAP. Celui-ci apporte son regard de spécialiste et permet une continuité dans les actions menées. Présent sur le terrain, il facilite le lien entre les particuliers riverains et les collectivités. La présence de ce référent technique est indispensable pour l'obtention de subventions.

Suite au transfert de la compétence "gestion de l'espace rivière" d'une collectivité au SMETAP Rivière Dordogne, ce dernier prend en charge l'organisation des études (état des lieux, diagnostic, propositions d'interventions), la programmation et la réalisation des travaux, ainsi que les demandes d'autorisation spécifiques à ce type d'opération. Chaque intervention est réalisée après concertation avec les municipalités, les propriétaires riverains ainsi que les organismes et acteurs institutionnels concernés.

Le financement de la structure est pérenne car les travaux concernant les rivières sont aidés lorsqu'ils portent sur des portions significatives de cours d'eau. Il provient d'une part des cotisations communales et, d'autre part, des partenaires financiers réguliers, ainsi que de partenaires occasionnels pour certains projets spécifiques.







## LES ACTIONS MENEES

La majorité des interventions du SMETAP Rivière Dordogne porte sur des aspects écologiques ou environnementaux (en faveur de l'écosystème rivière et de son bon fonctionnement), alors que certains aménagements ont davantage un caractère social (en faveur des usagers).

### Pourquoi intervenir ...

La gestion régulière permet d'éviter de faire des aménagements d'autant plus lourds que les interventions sont tardives, c'est donc faire le choix de réaliser des travaux **moins agressifs** pour le milieu naturel, **moins coûteux** pour la collectivité et **plus efficaces** à moyen / long terme.

Ces différentes interventions, détaillées ci-après, sont régulièrement réalisées sur le secteur couvert par le SMETAP Rivière Dordogne depuis 1993. Ces aménagements peuvent faire l'objet d'une visite commentée par le technicien de rivière, auprès des élus, des propriétaires riverains ou de toute autre personne intéressée.

### ... ou ne pas intervenir ?

Si l'ensemble de ces actions paraît nécessaire, elles ne doivent cependant pas conduire à un interventionnisme systématique ; en effet, la rivière n'est pas un parc ou un jardin, mais bien un écosystème naturel et évolutif qu'il convient de respecter.



## 1 Gestion de la ripisylve

---

Il est recommandé "à priori" la conservation maximale de la végétation. En effet, sur les rives, celle-ci joue un rôle primordial dans la protection contre l'érosion. En outre, les rôles écologiques et paysagers joués par cette végétation sont importants.

Cependant, cette ripisylve a été délaissée pendant plusieurs décennies, subissant dans le même temps diverses pressions anthropiques. Cet abandon a provoqué une dégradation et un vieillissement de la végétation, favorisant les érosions de berge ou encore l'apparition d'espèces indésirables envahissantes telles que l'érable négundo, le robinier, la renouée du Japon.

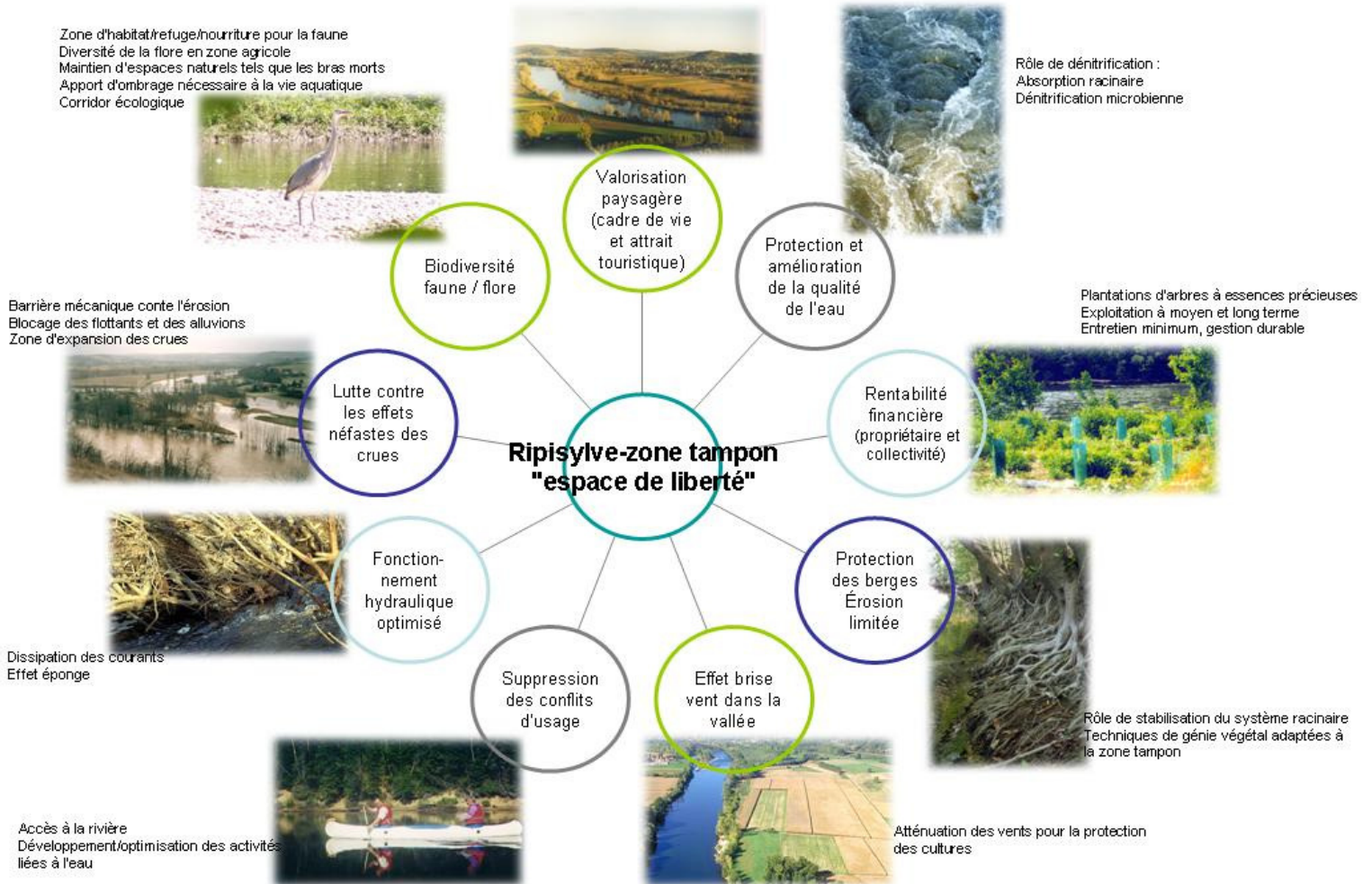
L'objectif de l'intervention est de maintenir, sur la berge, un couvert végétal diversifié au niveau des essences et des âges, en privilégiant les variétés locales et adaptées (saules, aulnes, frênes, ...).

Les travaux effectués sont de différents types :

- Débroussaillage sélectif
- Coupe sélective des arbres
- Elagage
- Evacuation des produits de coupe
- Elimination des rémanents



*Débroussaillage, élagage et abattage sélectif - Le Coux et Bigaroque*





## 2 Plantations et création de zones tampon

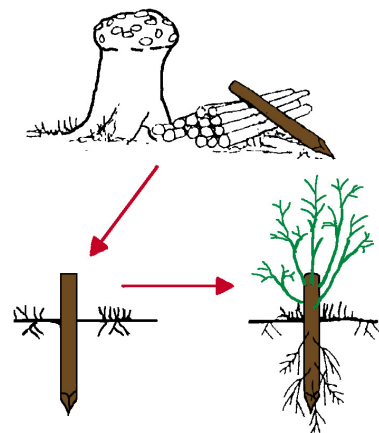
Les études réalisées préconisent, lorsque la ripisylve a quasiment disparue, l'implantation d'une bande boisée ou enherbée. Cette forêt joue le rôle de tampon entre les zones cultivées et la rivière. Les différents avantages qui en découlent sont mentionnés sur le schéma de la page précédente.



*Equipe d'insertion lors de plantations - Le Coux et Bigaroque*

De 1993 à 1997, des conventions ont été signées avec des propriétaires riverains pour une autre gestion de la zone de rive : des bandes de terrains ont été plantées d'espèces à bois dur ayant un intérêt écologique et financier (frênes, merisiers, aulnes, noyers, chênes,...). Dans ces plantations, le débordement de la rivière en crue ne pose plus de problème, celle-ci retrouve son espace de liberté. De surcroît, ces plantations contribuent à renforcer les fonctions de continuité et corridor écologiques.

Dans les secteurs dénudés ou ayant fait l'objet de coupe, des plantations et bouturage sont effectués au cas par cas en utilisant des essences typiques de la ripisylve (saules, aulnes, frênes,...).



*Schéma de principe du bouturage*





### 3 Protections de Berge

Les travaux de gestion de la ripisylve vont permettre d'accroître le maintien et la stabilité de la berge ; cependant, certains secteurs peuvent être soumis à des érosions. Il est alors possible (si les enjeux le nécessitent) d'avoir recours à des protections de berge. Pour de nombreuses raisons (financières, écologiques, législation, efficacité à moyen / long terme,...), et grâce au savoir-faire et à l'expérience du SMETAP Rivière Dordogne en la matière, les techniques inspirées du **génie végétal** sont préférées à celles du génie civil (enrochements, murs, palplanches,...).

*Exemple de protection de berge par génie végétal  
Salibourne - Le Coux et Bigaroque*



*Etat initial de l'érosion (hiver 2000-2001)*



*Protection par génie végétal (mars 2001)*



*Développement de la végétation (juin 2003)*



## 4 Restauration des zones humides et annexes fluviales

Il est envisageable, sur certains secteurs, de restaurer des **habitats piscicoles**, de créer ou aménager des **zones de frayère**, ainsi que de procéder à la réouverture et à l'entretien des bras-morts (couasnes).<sup>2</sup>

L'utilisation des **zones humides et des bras-morts** comme zone d'expansion des crues permet également de lutter efficacement contre la pollution de l'eau et favorise la **sauvegarde des milieux et des espèces menacés**. De plus, cela contribue fortement à l'amélioration de l'aspect paysager de la vallée. En effet, les couasnes de la Dordogne offrent un **caractère sauvage** et pittoresque leur conférant ainsi des **ambiances paysagères typiques** venant enrichir le paysage général formé par le cours de la Dordogne, sa plaine alluviale et ses berges falaises.



*Retalutage*



*Chenal de liaison*

Les travaux du bras mort de Bigaroque, entrepris en 1993, ont consisté en :

- le désenvasement de la partie amont,
- l'aménagement d'un chenal de liaison aval pour permettre sa connexion avec la rivière lors des périodes propices au frai,
- un retalutage des berges en pente douce ou en paliers (favorable à la reproduction de différentes espèces piscicoles),
- l'aménagement d'un sentier d'interprétation,
- la restauration de l'ancienne pêcherie située à l'embouchure d'un affluent direct.

Depuis ces travaux, le bras mort est redevenu fonctionnel en termes de circulation d'eau et de reproduction piscicole pour de nombreuses espèces.

<sup>2</sup> Vous trouverez en annexe la présentation de l'important chantier de restauration de la couasne de la Banquette, réalisé en 2012 au Buisson de Cadouin.



## 5 Restauration de cours d'eau affluents de la Dordogne

En partenariat avec la FDPPMA 24<sup>3</sup> et les AAPPMA<sup>4</sup> locales, le SMETAP est sollicité, en tant que référent technique, pour des actions de restauration des affluents.



*Pêche électrique dans le Malvert*

Les aménagements concernés consistent, par exemple, à améliorer la continuité piscicole et désencombrer le lit du cours d'eau (photos 1 et 2), diversifier les faciès d'écoulement (photo 3) et optimiser les capacités écologiques et piscicoles de ces milieux. Ces actions font ensuite l'objet de suivis (pêches électriques, ...) afin d'en évaluer la pertinence et la plus-value écologique.

### *Exemple d'intervention : Le Moulant*



*1 - Etat initial : milieu très fermé et encombré*



*2 - Après aménagement, le ruisseau retrouve un aspect fonctionnel*



*3 - Mise en place de déflecteurs : accélération du courant et retour à une granulométrie favorable à la reproduction des salmonidés*

<sup>3</sup> Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne  
<sup>4</sup> Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques





## 6 Gestion des embâcles

---

Les embâcles sont des amas créés par des troncs, branches, et autres détritiques qui vont se bloquer contre les piles des ponts ou se déposer sur un atterrissement<sup>5</sup>. Outre leur triste impact visuel et lorsque leur taille devient trop importante, les embâcles peuvent générer des perturbations au niveau de l'écoulement des eaux (et parfois diriger les courants vers la berge entraînant des problèmes d'érosion).

Les interventions sur les embâcles consistent à les "**démonter**" et à les brûler sur place. Cependant, leur enlèvement n'est pas systématique, en effet, ils peuvent aussi avoir des **répercussions positives** sur le milieu (caches à poissons, biotope spécifique,...).



*Démontage et élimination par le feu d'un embâcle - Le Buisson de Cadouin*

---

<sup>5</sup> Banc de galets





## 7 Résorption de micro-décharges sauvages

---

A l'heure de la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et des déchetteries, certains irréductibles utilisent les berges comme lieu de décharge sauvage ..., la conscience soulagée par une prochaine crue, qui nettoiera tout ça !!!

Des actions de récupération de ces débris sont réalisés régulièrement par le SMETAP Rivière Dordogne ; en effet, leur enlèvement doit avoir lieu au plus tôt, afin d'enrayer une inévitable accumulation ; ceux-ci sont alors triés et transportés en déchetterie.





## 8 Lutte contre les espèces indésirables

---

L'influence des activités humaines sur et aux abords des cours d'eau a fortement contribué à la modification des milieux aquatiques, avec pour conséquence l'apparition de certaines espèces animales ou végétales considérées comme "indésirables" dans nos écosystèmes aquatiques. En effet, ces indésirables possèdent des capacités et des stratégies de reproduction très performantes, ainsi qu'un développement important (espèces compétitives). De plus, ces espèces adoptent souvent un comportement agressif vis à vis des populations indigènes et finissent par coloniser rapidement le milieu par peuplements mono-spécifiques, au détriment de la biodiversité. A titre d'exemple, voici quelques espèces concernées, dans les milieux aquatiques de notre région : le robinier, l'érable négundo, la renouée du Japon, la jussie, la grenouille taureau, le ragondin, le poisson-chat, le cormoran, le silure, ...

Certains moyens de lutte contre ces espèces existent (coupe sélective, arrachage, fauches répétitives, piégeage, ...), leur efficacité est optimale lorsque l'intervention est rapide. Globalement, l'objectif n'est pas d'éradiquer l'espèce indésirable, mais d'atténuer et d'enrayer sa prolifération.



*La jussie, Ludwigia peploides*



*Arrachage de jussie à Bigaroque*



## 9

## Restauration du petit patrimoine bâti lié à la rivière

---

Certains secteurs de la rivière recèlent encore quelques traces du passé et notamment de la période où la navigation en gabarres faisait partie de la vie courante des habitants riverains de la Dordogne. Il s'agit donc de remettre à jour et de restaurer les cales, quais, pêcheries et autres murets en pierre sèche, véritables témoins d'une époque aujourd'hui révolue. Les sites sont ensuite valorisés et entretenus de façon régulière.

La mise en place d'une signalétique est à l'étude (panneaux d'information sur ces ouvrages).

Le patrimoine historique est cher au cœur des habitants, en particulier les vestiges des sites relatifs à la vie courante. La rivière était paradoxalement, un lieu permettant le commerce et les échanges mais aussi une frontière entre les deux rives.



*Restauration de la cale de Cabans - Le Buisson de Cadouin*



*Cale du Bout d'Allas - Bezenac*



*Pêcherie de Bigaroque restaurée (XII ème ), Le Coux et Bigaroque*





## 10 Aménagement de sites / entretien régulier

---

Les valorisations paysagères contribuent à une meilleure prise en compte de la rivière par les différents utilisateurs (locaux - pêcheurs - randonneurs - touristes ...) et une réappropriation d'un milieu souvent délaissé depuis plusieurs décennies.

Ces travaux consistent à aménager des points d'accès à la rivière sur des secteurs fréquentés (sentiers, plages, ...). Après une coupe sélective de la ripisylve et des ronciers, on cherche à créer une "fenêtre" visuelle afin de mettre en valeur le cours d'eau et permettre aux différentes populations concernées de pouvoir accéder ainsi à la rivière. Certains de ces sites peuvent être ensuite équipés de tables, poubelles, signalétique d'information sur la rivière.

Une fois ces travaux effectués, un entretien régulier est réalisé. Il consiste à débroussailler ou tondre régulièrement les sites fréquentés tels que plages, sentiers pédestres, bordures de routes, vestiges du petit patrimoine bâti lié à la rivière.

Ces aménagements ciblés engendrent un second avantage : ils permettent de canaliser les différents utilisateurs de la rivière sur des lieux précis, au profit de zones sensibles et / ou sauvages, ainsi préservées.



*Aire de Roclong - Mouzens*





## 11 Activités de loisirs liées à la rivière

---

Afin d'encourager un développement équilibré des activités d'agrément liées à la rivière, le SMETAP Rivière Dordogne réalise chaque année de nouveaux aménagements venant accroître la palette des activités touristiques et de loisirs :

### → **Sécurisation pour la navigation**

Il s'agit d'interventions en lit mineur du cours d'eau sur des embâcles, souches ou arbres échoués qui constituent un caractère dangereux ou gênant pour la navigation des canoës. En effet, certains secteurs (radiers, veines de courant) peuvent présenter des difficultés pour des navigateurs amateurs lorsqu'ils sont encombrés.

### → **Sécurisation des zones de baignade surveillées**

Chaque été, le SMETAP Rivière Dordogne participe à la délimitation et la mise en place des 2 zones de baignade surveillées présentes sur son secteur d'intervention (le Coux et Bigaroque, le Buisson de Cadouin), ainsi qu'à l'arrachage des renoncules situées sur ces sites.



*Délimitation de la baignade surveillée Le Coux et Bigaroque*



### → Création de parcours de pêche / sentiers pédestres

Dans le cadre de ses activités de gestion de la ripisylve, le SMETAP réhabilite des accès au cours d'eau et pratique des ouvertures de sentiers le long de la rivière (réhabilitation de la servitude de marchepied). Certains secteurs sont également propices à la création de parcours de pêche ; ainsi, 4 parcours ont été créés à Castels, Mouzens, au Buisson de Cadouin et à Bèzenac en partenariat avec les AAPPMA locales.

Par ailleurs, une ancienne gravière en lit majeur a été réhabilitée en étang de pêche. (La Faval – Commune du Coux et Bigaroque)



### → Installation de pontons de pêche pour personnes handicapées

Partant du constat qu'aucun aménagement de ce type n'existe sur le secteur et ce malgré une demande croissante pour l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; le SMETAP, la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et les AAPPMA locales (St Cyprien et Cénac) ont procédé à l'installation de 3 pontons de pêche adaptés sur les communes de St Cyprien, Beynac et Le Coux.



*Ponton de pêche adapté – Saint Cyprien*



## 12 Formation, information, sensibilisation

---

Le SMETAP rivière Dordogne, par le biais du technicien de rivière, a aussi pour rôle d'informer et de conseiller les élus locaux et les propriétaires riverains sur l'évolution des dossiers, décrets ou lois et procédures concernant la rivière ; ainsi que sur les droits et devoirs de chacun.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation sont menées auprès des scolaires (ou autres) : animations et interventions pédagogiques liées à la rivière, expositions, site internet, ...

De même, des actions de formation relatives aux métiers liés à la rivière sont assurées par le SMETAP : contrats d'insertion par l'environnement, accueil de stagiaires et d'étudiants, chantiers-école ...



*"Les poissons font le mur" - Le Coux et Bigaroque. 2001*

Par ailleurs, le SMETAP Rivière Dordogne participe chaque année à diverses manifestations liées à l'eau et à la rivière.

- Journées mondiales des zones humides (février),
- Semaine de l'Environnement (mai),
- Journées européennes du patrimoine et de la rivière (septembre),
- .....



## LES NOUVEAUX AXES DE REFLEXION

Dés 1993, de nombreuses actions menées par le syndicat (emplois verts, zone tampon, génie végétal, ...) étaient novatrices voire expérimentales. Ces pratiques sont maintenant reconnues et conseillées par l'ensemble des acteurs de la gestion des cours d'eau (parfois généralisées comme les bandes enherbées). Cette reconnaissance apporte une légitimité favorisant la qualité des discussions avec les services de l'Etat et les partenaires financiers.

A cette démarche globale de gestion durable de l'espace rivière sont intégrées les évolutions réglementaires et sociétales : DCE (Directive Cadre Européenne), Natura 2000, Grenelle de l'Environnement (corridor écologique...), SDAGE, SAGE, ...

De nouveaux thèmes sont abordés : interventions sur certains affluents de la Dordogne et les zones humides, accessibilité à la rivière (sentiers, parcours de pêche), information de la population locale et touristique, ...

Au delà des interventions réalisées sur les cours d'eau, le SMETAP mène des actions de développement local s'inscrivant dans une logique d'aménagement du territoire, avec la volonté d'impliquer des acteurs issus de domaines variés, contribuant ainsi à la réalisation d'applications locales, concrètes et concertées.

**Si vous désirez obtenir plus d'informations  
contactez-nous :**

**SMETAP Rivière Dordogne  
Le Bourg  
24220 Allas les Mines**

**05 53 30 33 48  
09 60 48 09 66**

**[smetap@perigord.tm.fr](mailto:smetap@perigord.tm.fr)  
[www.espace-riviere.org](http://www.espace-riviere.org)**







## **ANNEXES**

- Statuts
- Organigramme
- Rapport d'activités 2012
- Couasne de la banquette : travaux de réhabilitation

**Article 1 :** Le Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection de la Rivière Dordogne est composé de : communes de Badefols sur Dordogne, Beynac et Cazenac, Le Buisson de Cadouin, Pontours, La Roque-Gageac, Saint Vincent de Cosse, Urval, Vézac, Vitrac et la Communauté de Communes de la Vallée de la Dordogne.

**Article 2 :** Le Syndicat a pour objet de procéder aux études et aux travaux pour la protection, la restauration, l'entretien et l'aménagement de la rivière Dordogne, de l'ensemble du réseau hydrographique des collectivités adhérentes, des bras-morts et des zones humides de proximité, à des fins écologiques, économiques et touristiques.

- Il assure la cohérence de la programmation des projets touristiques et économiques liés à la rivière et à ses affluents, notamment vis à vis des financeurs.
- Il assure la programmation de lutte contre les espèces animales et végétales indésirables.
- Il assure en partenariat la gestion des espaces naturels sensibles liés à la rivière.
- Dans la mesure où la commune ou le groupement de communes initiatrice des projets le désire, le syndicat pourra assurer la maîtrise d'ouvrage des projets touristiques, éducatifs, pédagogiques liés directement ou indirectement à l'espace rivière.
- Un effort particulier sera fait pour la concertation entre les usagers, les propriétaires riverains et le syndicat

**Article 3 :** Le syndicat est instauré pour une durée correspondant à son objet.

**Article 4 :** Le siège social se situe à la Mairie d'Allas les Mines.

**Article 5 :** Le syndicat est soumis aux règles de la comptabilité publique. Monsieur le Comptable du Trésor de Belvès assurera les fonctions de receveur du syndicat.

**Article 6 :** Représentativité :

- Groupement de communes :
  - Jusqu'à 1000 habitants : 3 délégués titulaires
  - par tranche supérieure de 1000 habitants : 1 délégué titulaire
- Communes individuelles : 2 délégués titulaires

Un nombre identique de suppléants sont désignés qui ont voix délibératives en cas d'empêchement du ou des titulaires.

**Article 7 :** Le Comité élira un bureau composé d'un président, des vice-présidents (1 par groupement de communes) et deux délégués.

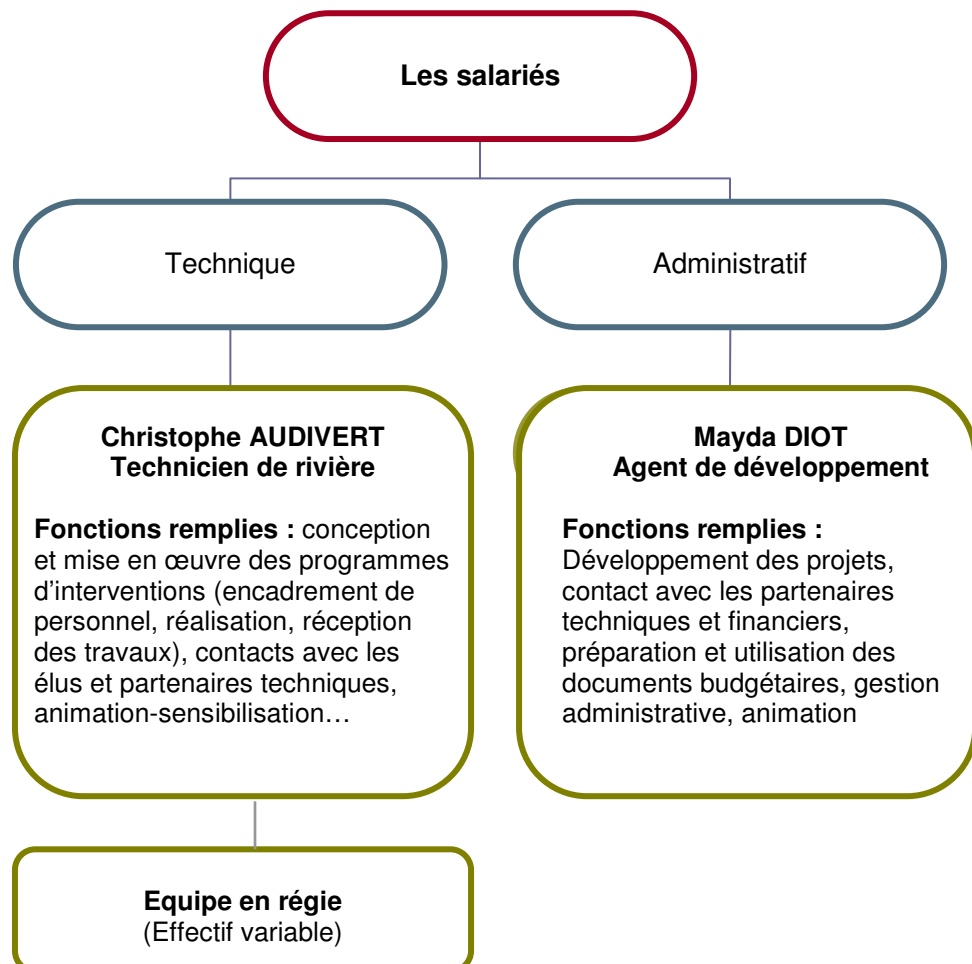
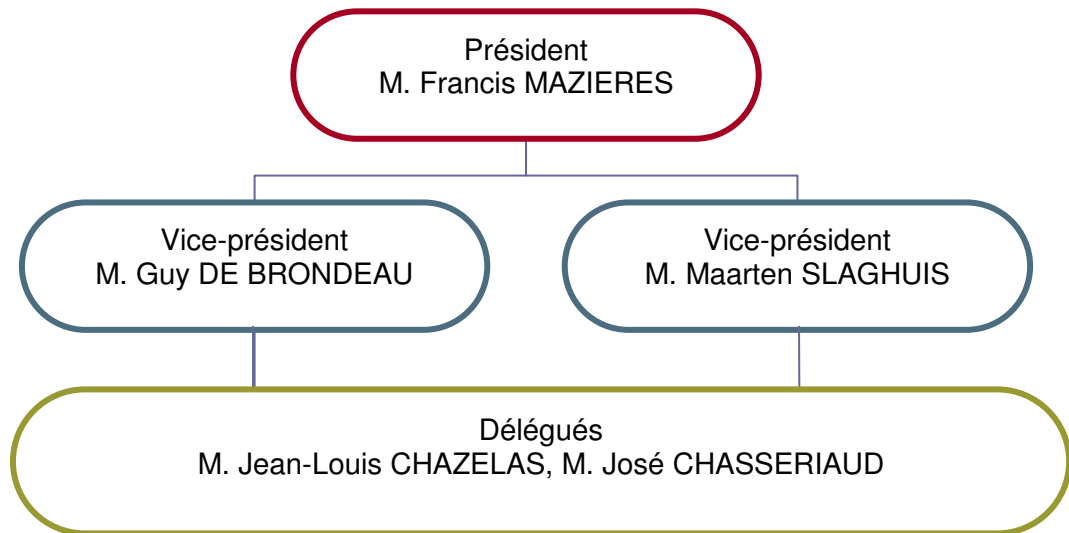
**Article 8 :** Contribution des communes et groupement de communes

- 1) La contribution des communes ou groupement de communes aux dépenses de fonctionnement du Syndicat se fera en fonction du nombre d'habitants. Le montant sera fixé chaque année par délibération.
- 2) La contribution des communes ou groupement de communes aux dépenses d'études et de travaux d'investissements se fera en fonction de la valeur des travaux, des aménagements et des équipements réalisés sur son territoire.



## ORGANIGRAMME

Le comité syndical est actuellement constitué de 25 membres, selon l'article 6 des statuts. Au sein du comité, a été élu le bureau suivant :





*Syndicat Mixte  
d'Etudes et de  
Travaux pour  
l'Aménagement  
et la Protection  
de la Rivière  
Dordogne*

*Le Bourg  
24220 Allas les Mines  
05 53 30 33 48  
09 60 48 09 66  
www.espace-riviere.org  
smetap@perigord.tm.fr*

*Certains arbres à risque  
de déchaussement ont  
fait l'objet d'interventions  
(à titre préventif), au cas  
par cas, sur l'ensemble  
du territoire.*

# Rapport d'activités 2012

## Chantiers réalisés

Les interventions précédées d'un « E » concernent les travaux réalisés avec une entreprise. Les autres ont été réalisés en régie.

### Gestion de la ripisylve

#### Commune d'Allas les Mines

- E** Coupe sélective préventive en aval de la confluence du ruisseau de Malvert.
- Recépage de la protection de berge de Sandrou.

#### Commune de Berbiguières

- Coupe sélective de sécurisation (sur site fréquenté) de 2 érables négundo cassés et tombés, plage du Garrit.

#### Commune de Bezenac

- Coupe sélective et désencombrement de la végétation et embâcles obstruant les chenaux d'alimentation du bras mort de Coustaty.

#### Commune de Castels et Saint Cyprien

- Coupe sélective et débroussaillage d'une portion du ruisseau du Moulant (Moncrabou – Canteranne), en partenariat avec l'AAPPMA de Saint Cyprien.

#### Commune du Coux et Bigaroque

- Coupe et élimination d'un saule blanc tombé sur le chemin d'accès à l'étang de pêche de la Faval.
- Coupe sélective de la végétation ligneuse sur une mégaphorbiaie servant de frayère piscicole naturelle, couasne du Coux.
- E** Coupe de deux saules blancs instables situés en amont du pont de Siorac / Le Coux.
- Coupe et évacuation d'un bouquet d'arbres tombés dans le chenal de liaison du bras mort de Bigaroque.

#### Commune de Mouzens

- Coupe et élimination d'un aulne mort déraciné et bloquant le parcours de pêche de Roclong.
- Coupe et sécurisation d'un grand saule blanc cassé et tombé sur le parcours de pêche de Roclong.

#### Commune de Saint Cyprien

- E** Coupe et enlèvement de deux grands saules blanc déracinés au Garrit.

#### Commune de saint Vincent de Cosse

- Coupe sélective de sécurisation sur peupliers dangereux, Ervaux. (Travaux réalisés par la DDT 24).
- Coupe sélective, sécurisation et désencombrement, bras mort d'Ervaux.

#### Communes de Siorac en Périgord et du Coux et Bigaroque

- Coupe sélective de la végétation (peupliers) sur l'îlot situé en aval du pont de Siorac / Le Coux.





## Gestion de la végétation aquatique

### Commune du Buisson

- Arrachage manuel des renoncules situées dans la zone de baignade surveillée - plage de Vic.

### Commune du Coux et Bigaroque

- Arrachage manuel d'un foyer de Jussie dans le chenal de Bigaroque.

*Les protections de berge réalisées les années précédentes ont fait l'objet d'un suivi (entretien, sélection des rejets, regarnis, ...).*

## Protections de berge - génie végétal

### Commune de Beynac et Cazenac

- E** Mise en place d'une protection en génie végétal en amont du bourg (étape 1).
- E** Végétalisation (semis + plantations d'aulnes + bouturage de saules) de la protection réalisée cet été en tunage et paliers (étape 2).



*Beynac : état initial de l'érosion*



*étape 1: conception du tunage et retalutage*



*étape 2: végétalisation*

*Des plantations ont été effectuées au cas par cas, sur les berges dépourvues de végétation.*

## Plantations, végétalisation

### Commune du Buisson

- Semis, bouturage de diverses variétés de saules et plantation d'aulnes sur la berge reprofilée située en aval de la couasne de la Banquette, suite aux travaux de restauration du bras mort.

### Commune de Saint Cyprien

- Bouturage de saules sur encoches d'érosion liées à des chutes d'arbres, au Garrit.

### Commune de Siorac en Périgord

- Semis d'herbacées et bouturage de saules sur la berge renaturée et reprofilée récemment, Port de Siorac.

### Commune de Vitrac

- Semis, plantations et regarnis en saules sur l'aménagement de Caudon.



## Gestion des embâcles et des micro décharges sauvages

### Commune d'Allas les Mines

- Démontage d'un embâcle bloqué contre une pile du pont routier départemental "Allas – Bezenac" (travaux réalisés par le CG24).

### Commune de La Roque Gageac

- Démontage d'un embâcle bloqué contre une pile du pont routier départemental "La Roque-Cénac" (travaux réalisés par le CG24).

### Commune de Siorac en Périgord

- Démontage et enlèvement d'un embâcle situé à l'amont de la confluence Nauze –Dordogne.
- Démontage d'un embâcle bloqué contre une pile du pont routier départemental "Siorac le Coux" (travaux réalisés par le CG24).

### Commune de Vitrac

- Démontage d'un embâcle bloqué contre une pile du pont routier départemental "Vitrac-Domme" (travaux réalisés par le CG24).

## Restauration du bras mort de la Banquette

L'étude achevée en 2012 a été immédiatement suivie d'une enquête publique, afin de pouvoir procéder aux travaux à l'automne. Le SMETAP a suivi avec attention ce programme de travaux réalisés par un groupement d'entreprises. L'équipe en régie a complété les travaux par des plantations.

### E Travaux de restauration du bras mort de la Banquette :

- Désenvasement du bras mort et évacuation des sédiments (5000 m3).
- Reprofilage en pentes douces.
- Elargissement de la connexion aval avec la Dordogne.
- Coupe sélective de la végétation indésirable (érables négundo).
- Végétalisation avec des variétés locales et adaptées (saules, aulnes, frênes,...).
- Création d'un sentier pédestre le long du bras mort.



*Le site est classé en réserve permanente de pêche pour une durée de 5 ans.*



*Vue aérienne de l'envasement du bras*



*Désenvasement*



*Vue générale après travaux*



### **Les travaux réguliers**

- Aménagements paysagers.
- Sécurisation de la rivière (navigation).
- Concertation avec les différents usagers de la rivière.
- Suivi – observation (faune, flore, rivière).

## **Travaux divers**

### **Ensemble des communes du secteur SMETAP**

- Installation de panneaux d'informations générales sur la rivière.

### **Communes de Beynac et du Coux et Bigaroque**

- Installation d'équipements nécessaires à la labellisation des pontons de pêche pour personnes à mobilité réduite (n° de secours, signalétique,...).

### **Communes du Buisson de Cadouin de Siorac en Périgord**

- Dégagement de la végétation et désencombrement d'embâcles sur la partie aval et l'embouchure du ruisseau de Brande avec la couasne de la Banquette.

### **Communes de Castels et Saint Cyprien**

- Assistance auprès de l'AAPPMA et de la FD PPMA 24, dans le cadre de pêches électriques sur le ruisseau du Moulant.
- Aménagements piscicoles et mise en place de caches à poissons sur le Moulant, en partenariat avec l'AAPPMA de Saint Cyprien ( Moncrabou - Canteranne).

### **Commune de Siorac en Périgord**

- Renaturation d'une berge par destruction et évacuation d'un ancien quai bâti et retalutage en pente douce puis végétalisation du site, Port de Siorac.



*Siorac : quai fortement dégradé*



*Renaturation du site*

## **Entretien régulier**

### **4 passages sur 14 sites concernés**

#### **Badefols-sur-Dordogne**

Bourg

#### **Bezenac**

Cale

#### **Le Buisson de Cadouin**

Cabans

Vic

#### **Castels**

GCU " les Masseries "

#### **Coux et Bigaroque**

Le Portanet

Port Muzard

Plage du Coux + plantations

Bigaroque

La Faval

#### **Mouzens**

Roclang

#### **Pontours**

Aval bourg

#### **Saint-Cyprien**

Plage et cale du Garrit

Amont Garrit





## Restauration du petit patrimoine bâti lié à la rivière

Entretien, suivi et enlèvement des alluvions et de la végétation sur les sites restaurés de :

- La cale du pont d'Allas (com. de Bezenac).
- La cale de Cabans (com. du Buisson).
- La cale de Port Muzard (com. du Coux).
- La cale double du Garrit (com. de Saint Cyprien).
- La pêcherie de Bigaroque (com. du Coux et St-Chamassy).

## État des lieux, diagnostic, études

### Secteur SMETAP

- Etat des lieux sur l'ensemble des communes riveraines membres du SMETAP, dans le cadre de la programmation 2012 des interventions.

### Communes du Buisson de Cadouin et de Siorac en Périgord :

- Suivi de l'étude et des travaux de restauration de la couasne de la Banquette.

### Syndicat Intercommunal de Valorisation de la Vallée de la Lémance

- Etat des lieux / diagnostic sur l'ensemble du linéaire de la Lémance et ses affluents, dans le cadre de la rédaction d'une note de synthèse relative à l'étude menée par le bureau d'étude CEE.
- Etat des lieux de prospection concernant le premier seuil infranchissable en Lot et Garonne, en aval du secteur Lémance Dordogne.

## Sensibilisation , interventions pédagogiques

### Information, sensibilisation

#### Journées Mondiales des Zones Humides 2012

Vidéo projection et visite technique du bras mort du Coux.

#### France 3

Interview et présentation des travaux de restauration de la couasne de la Banquette (reportage vidéo).

#### Commune de la Roque-Gageac

Installation de panneaux d'information temporaires sur le sentier des Pendoilles.







Visite sur site

Les activités du SMETAP sont menées avec la participation financière des collectivités locales adhérentes ainsi que :

Agence de l'Eau  
Adour Garonne



Conseil Général  
de la  
Dordogne



## Interventions scolaires

Ces interventions sont généralement constituées de deux parties : une présentation en salle de la rivière Dordogne et des actions du SMETAP, des visites techniques sur le terrain.

Pour l'année 2012, les interventions ont concerné les classes ou groupes suivants :

### Université Bordeaux III

- Intervention et visites techniques sur sites auprès d'un groupe de Licence Professionnelle "Gestion et animation des territoires ruraux".

### BTS GPN lycée agricole de Périgueux

- Présentation par vidéo-projection de l'étude et des travaux de restauration de la couasne de la Banquette, puis visite sur site.

### Ecole primaire du Coux et Bigaroque

- Intervention en classe auprès des CE1/CE2 : présentation générale de la rivière Dordogne.

### Ecole primaire de Mouzens

- Intervention en classe auprès des moyennes sections et CP, sur la faune de la rivière Dordogne.

### Centre de loisirs de Champcevinel

- Présentation par vidéo-projection de la rivière Dordogne (faune, flore, usages, ...) et animations ludiques sur le thème de l'eau.

## Autres interventions pédagogiques

### Lycée agricole de Périgueux

- Participation au jury d'examen BTS GPN

### Lycée agricole Le Cluzeau (Sigoulès)

- Participation au jury d'examen blanc BAC Pro GMNF.

## Accueil et encadrement de stagiaires

10 stagiaires ont effectué différents stages au SMETAP Rivière Dordogne au cours de l'année, encadrés par le technicien de rivière. Ils ont travaillé sur les chantiers relatifs à la gestion de l'espace rivière, ainsi qu'à l'élaboration d'un rapport de stage concernant les domaines d'intervention du syndicat. En 2012, ces stagiaires étaient issus des formations suivantes :

- 1 DUT Environnement (Université de Clermont).
- 2 BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature – Carcassonne, Périgueux).
- 1 BTS GEMEAU (Gestion et Maîtrise de l'EAU – Saintes).
- 5 BAC Pro GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune – Sigoulès, Angoulême, Montmorillon).
- 1 reconversion professionnelle (stage de découverte).
- Par ailleurs, le SMETAP a accueilli une personne en Travaux d'Intérêt Général de 40 h.

# Couasne de la Banquette : Travaux de réhabilitation



Syndicat Mixte  
d'Etude et de  
Travaux pour  
l'Aménagement  
et la Protection  
de la rivière  
Dordogne

Le Bourg  
24220 Allez Les Minas  
05 53 30 33 48  
09 60 48 09 66  
smetap@perigord.tm.fr  
www.espace-riviere.org

Le syndicat a  
pour vocation  
de procéder  
aux études et  
travaux de  
gestion de la  
rivière et de  
ses milieux  
annexes

La couasne de la Banquette a fait l'objet, l'automne dernier, de différents aménagements hydrauliques et écologiques. Au préalable, de nombreuses réunions regroupant l'ensemble des acteurs et services concernés, puis une étude complète du site suivie d'une enquête publique ont été réalisées.

Ces travaux, qui ont consisté à optimiser la fonctionnalité du bras mort et lui permettre d'assurer, à nouveau, pleinement ses fonctions de frayère piscicole, peuvent être détaillés ainsi :

- Désenvasement du bras mort et évacuation des sédiments (5000 m3).
- Reprofilage en pentes douces.
- Elargissement de la connexion aval avec la Dordogne.
- Coupe sélective de la végétation indésirable (érables négundo).
- Végétalisation avec des variétés locales et adaptées (saules, aulnes, frênes,...).
- Création d'un sentier pédestre le long du bras mort.



Travaux de désenvasement



Vus d'ensemble après travaux

Un programme de suivi de l'évolution du milieu, sur 10 ans, devra être réalisé par le SMETAP Rivière Dordogne, il comprend :

- Le suivi de la sédimentation du bras mort.
- Le suivi de la recolonisation végétale du site.
- Le suivi de la fréquentation et de la reproduction piscicole (en partenariat avec la fédération de pêche 24).

Concernant ce dernier point, et afin de ne pas biaiser le protocole et ses résultats, le bras mort de la Banquette est désormais classé en réserve permanente de pêche pour une durée de 5 ans.

Le coût total de l'opération, dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le SMETAP Rivière Dordogne, s'est élevé à environ 180 000 € et a été subventionné à près de 100 % grâce aux partenaires financiers suivants :

Agence de l'Eau  
Adour Garonne

REGION  
AQUITAINE

Conseil Général  
Dordogne

24  
FEDERATION  
DORDOGNE  
PECHE

SMETAP  
Rivière  
Dordogne

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !

smetap@perigord.tm.fr — www.espace-riviere.org





**Si vous désirez obtenir plus d'informations**

**contactez-nous :**

**SMETAP Rivière Dordogne  
Le Bourg  
24220 Allas les Mines**

**05 53 30 33 48  
09 60 48 09 66**

**[smetap@perigord.tm.fr](mailto:smetap@perigord.tm.fr)**

**[www.espace-riviere.org](http://www.espace-riviere.org)**

